

Georges VOIX
Délégué régional Nord-Pas-de-Calais

Alain PRUVOT
Président de la Fédération du Pas-de-Calais

Danièle PRUVOT
Présidente de la section d'Arras

Objet : Invitation à la remise des prix régionale du concours de poésie

P.J. : palmarès

Le 7 décembre 2013,

Madame, Monsieur le Principal,

Notre délégation a créé, en 2002, un échelon supplémentaire régional pour le concours « Écrits Pour la Fraternité » organisé nationalement depuis plus de vingt ans par la Ligue des Droits de l'Homme. Chaque année un thème particulier est proposé et, pour 2013, il s'agissait de : « **Un toit pour toi, un toit pour moi, un toit pour eux** ».

Votre établissement y a participé et j'ai le plaisir aujourd'hui de vous annoncer que le jury régional a sélectionné une ou plusieurs œuvres écrites par vos élèves dont vous trouverez les références sur le palmarès ci-joint.

Nous sommes donc heureux d'inviter les élèves primés (une délégation dans le cadre d'œuvres collectives) ainsi que leurs familles, les enseignants qui les ont encadrés et, bien sûr, vous-même à la

Cérémonie de remise de prix

ARRAS

Mercredi 18 décembre 2013 à 16 h 30

Salle des Fêtes - Hôtel de Ville

1^{er} étage

Les élèves devront lire leur poème avant de recevoir des mains de personnalités présentes les récompenses offertes par la LDH régionale et la Ville d'Arras.

Cette cérémonie, organisée par la section d'Arras de la LDH dans la superbe salle de l'Hôtel de Ville, se déroulera dans le cadre de notre festival régional des droits de l'Homme, à quelques jours du 65^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

À l'issue de la cérémonie la Ville d'Arras offrira le « Pot de la Fraternité ».

Nous vous serions reconnaissants de transmettre cette invitation aux personnes concernées et de **confirmer pour le lundi 16 décembre**, par mail ou par téléphone, **la présence des élèves primés ainsi que le nombre de participants**. D'autre part, nous vous précisons que les récompenses ne seront pas envoyées aux élèves qui ne se présenteraient pas ou qui ne seraient pas représentés.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Principal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danièle PRUVOT